
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 9 mai 2016 à 20 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Monsieur Claude Dauphin, Maire d'arrondissement
Monsieur Jean-François Cloutier, Conseiller de ville
Madame Maja Vodanovic, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Daniel Racicot, Conseiller d'arrondissement
Madame Kymberley Simonyik, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Martin Savard, Directeur d'arrondissement
M^e Danielle Ruest, Secrétaire d'arrondissement

CA16 19 0145

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De retirer l'item suivant de l'ordre du jour :

70.01 Demande au conseil municipal - Autoriser le greffier de la Ville à émettre une attestation de non-objection à la délivrance d'un certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) - Réalisation d'infrastructures d'utilités publiques sur le site de l'ancienne usine Jenkins

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 9 mai 2016, tel qu'amendé.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA16 19 0146

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 11 avril 2016

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 11 avril 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

CA16 19 0147

Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif et politique de soutien aux événements publics - Adoption

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif et la politique de soutien aux événements publics de l'arrondissement de Lachine;

Que ces politiques entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017.

VOTE

Votent en faveur: Claude Dauphin
Maja Vodanovic
Daniel Racicot
Kymberley Simonyik

Vote contre: Jean-François Cloutier

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

12.01 1163948009

CA16 19 0148

Conventions entre la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine et divers organismes dans le cadre des festivités du 375^e anniversaire de Montréal - Contributions financières - Approbation et autorisation de signature

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'accorder un soutien financier totalisant la somme maximale de 123 000 \$, aux quatre organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'appel de projets de quartier pour les festivités du 375^e anniversaire de Montréal en 2017 :

- 50 000 \$ à Les Concerts Lachine Inc., pour le projet *Les petits ruisseaux*;
- 30 000 \$ à Pôle des Rapides, pour le projet *Nocturne historique*;
- 23 000 \$ à Les Productions Multisens Inc., pour le projet *On se voisine à Lachine*; et
- 20 000 \$ à Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME), pour le projet *Cultivons nos racines!*;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'approuver les conventions à intervenir à cet effet entre la Ville de Montréal – Arrondissement de Lachine et ces organismes;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine, lesdites conventions.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1163948008

CA16 19 0149

Contrat pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la 6^e Avenue entre les rues Provost et Sherbrooke dans l'arrondissement de Lachine (LAC-PUB-1520)

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser une dépense totale de 265 674,90 \$, représentant 17,56 % du coût total du contrat pour des travaux de réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la 6^e Avenue entre les rues Provost et Sherbrooke dans l'arrondissement de Lachine (LAC-PUB-1520);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De recommander au comité exécutif :

D'autoriser une dépense totale de 1 247 400,64 \$, représentant 82,44 % du coût total du contrat, pour des travaux de réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la 6^e Avenue entre les rues Provost et Sherbrooke dans l'arrondissement de Lachine;

D'accorder le contrat à cette fin à la firme Les Pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant total de 1 513 075,54 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1520;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1167123003

CA16 19 0150

Contrat de services professionnels - Travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur divers tronçons de rues de l'arrondissement de Lachine (LAC-PUB-1604)

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser une dépense totale de 90 554,31 \$, représentant 20 % du coût total du contrat de services professionnels pour la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur divers tronçons de rues de l'arrondissement de Lachine;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De recommander au comité exécutif :

D'autoriser une dépense totale de 362 217,24 \$, représentant 80 % du coût total du contrat de services professionnels pour la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur divers tronçons de rues de l'arrondissement de Lachine;

D'accorder le contrat à cette fin à la firme CIMA+ S.E.N.C., celle-ci ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, au montant de total de 452 771,55 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1604;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1167292002

CA16 19 0151

Contrat de services professionnels - Travaux de réfection de pavage, trottoirs et ouvrages connexes sur divers tronçons de rues (LAC-PUB-1605)

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'octroyer à EFEL Experts-conseils inc., un contrat de services professionnels pour la préparation des documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance des travaux de réfection de pavage, trottoirs et ouvrages connexes sur divers tronçons de rues, cette firme ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1605;

D'autoriser une dépense à cette fin au montant total de 64 500,98 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1167292001

CA16 19 0152

Contrat pour le marquage des chaussées pour l'année 2016 (LAC-PUB-1608)

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer un contrat au montant total de 137 081,52 \$ à la compagnie Lignco Sigma inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour le marquage des chaussées pour l'année 2016, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1608;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1167123002

CA16 19 0153

Contrat pour des travaux de nettoyage de puisards (Appel d'offres public numéro 16-15029)

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer à la firme Kelly Sani Vac inc., plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offres public numéro 16-15029, un contrat pour des travaux de nettoyage de puisards pour une période de deux ans, au montant total de 51 077,18 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1167126002

CA16 19 0154

Contrat pour des travaux de nettoyage des berges et d'enlèvement des algues pour les années 2016 et 2017 (LAC-PUB-1602)

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer à la compagnie Bio Service Montréal inc., plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1602, le contrat pour des travaux de nettoyage des berges et d'enlèvement des algues pour les années 2016 et 2017, pour un montant total de 74 135,88 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1167125001

CA16 19 0155

Contrat pour la fourniture de machinerie avec opérateur dans le cadre des travaux de réhabilitation environnementale au parc Pominville (LAC-INV-1618)

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer un contrat à Manorex inc., plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-1618, pour la fourniture de machinerie avec opérateur dans le cadre des travaux de réhabilitation environnementale au parc Pominville, pour un montant total de 71 112,04 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.08 1166731003

CA16 19 0156

Contrat pour le transport de sols contaminés vers des lieux autorisés

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer un contrat de gré à gré à la compagnie Transvrac Montréal-Laval inc., détenteur d'un permis de courtage en services de camionnage en vrac, pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport de sols contaminés vers des lieux autorisés, le tout pour un montant total maximal de 64 110,06 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.09 1167126005

CA16 19 0157

Contrat pour des travaux de plomberie sur demande, pour les édifices, piscines, parcs et autres infrastructures de l'arrondissement (LAC-PUB-1615)

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer à la compagnie AV-Tech Inc, plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1615, un contrat d'une durée de 36 mois pour des travaux de plomberie sur demande, pour les édifices, les piscines, les parcs et autres infrastructures de l'arrondissement de Lachine, pour un montant total de 86 303,45 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.10 1167116003

CA16 19 0158

Contrat pour le déblaiement des accès aux bâtiments et des passages pour la saison hivernale 2015-2016 (Appel d'offres public 14-13991) - Dépense additionnelle

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser une dépense additionnelle au montant total de 19 373,29 \$ dans le cadre du contrat accordé à la firme 9259-6246 Québec inc., pour le déblaiement des accès aux bâtiments et passages pour la saison hivernale 2015-2016, majorant ainsi le montant total du contrat de 31 963,05 \$ à 51 336,34 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.11 1167122002

CA16 19 0159

Contrat pour la réalisation des travaux de réaménagement du bureau Accès-Montréal (BAM) et des bureaux de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à la mairie d'arrondissement (LAC-PUB-1521) - Dépense additionnelle

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser une dépense additionnelle au montant total de 32 167,21 \$ dans le cadre du contrat octroyé à la compagnie Les Constructions A.G.L.P. inc. pour des travaux supplémentaires dans le cadre de la réalisation des travaux de réaménagement du bureau Accès-Montréal (BAM) et des bureaux de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à la mairie d'arrondissement, majorant ainsi le montant total du contrat de 132 792,33 \$ à 164 959,54 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.12 1167318001

CA16 19 0160

Services professionnels pour réaliser le contrôle qualitatif de matériaux - Autorisation de dépense

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser une dépense totale maximale de 90 000 \$ pour des services professionnels de contrôle qualitatif de matériaux dans le cadre des travaux annuels de réfection de chaussées, trottoirs, bordures et autres travaux connexes pour l'année 2016, le tout selon les ententes-cadres conclues par la Ville de Montréal (CG15 0779);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1167318002

CA16 19 0161

Acquisition d'une camionnette RAM 2500 ST 2016 - Autorisation de dépense

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser une dépense totale de 35 722,36 \$, payable à la compagnie 7265930 Canada Inc. / Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle), pour la fourniture d'une camionnette RAM 2500 ST 2016, conformément à l'entente-cadre conclue avec la Ville de Montréal;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1167127003

CA16 19 0162

Acquisition d'un camion Freightliner six roues - Autorisation de dépense

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser une dépense totale de 127 336,46 \$, payable à la compagnie Globocam (Montréal) inc., pour la fourniture d'un camion Freightliner six roues, conformément à l'entente-cadre conclue avec la Ville de Montréal;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1167127004

CA16 19 0163

Disposition de véhicules à l'interne par le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) de la Ville de Montréal - Autorisation

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser la mise au rancart et la disposition à l'interne par le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) de la Ville de Montréal, des véhicules mentionnés au sommaire décisionnel dont la durée de vie utile est dépassée et dont les coûts de réparation seraient trop élevés par rapport à leur valeur.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1167127005

CA16 19 0164

Spectacles présentés à l'Entrepôt pour la saison 2016-2017 - Prix des billets

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'entériner la liste des prix des billets pour les spectacles qui seront présentés à l'Entrepôt lors de la saison 2016-2017.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.05 1167241002

CA16 19 0165

Annulation des soldes d'emprunts non contractés et fermeture de règlements d'emprunts

ATTENDU QUE l'arrondissement de Lachine de la Ville de Montréal, a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît en annexe au sommaire décisionnel;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements, à l'exception des Règlements E-2712, E-2740, E-2758 et E-2760, un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la Ville de Montréal;

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

Que l'arrondissement de Lachine modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante:

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « Nouveau montant de la dépense » et « Nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Ville de Montréal affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. lorsqu'applicable, par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « Subventions » de l'annexe; le cas échéant, les protocoles d'entente seraient réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe;

D'informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe;

Que l'arrondissement de Lachine demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaux mentionnés à l'annexe;

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.06 1162343003

CA16 19 0166

État des revenus et dépenses projetés à la fin de l'exercice et états comparatifs des revenus et dépenses réels au 31 mars 2016 - Dépôt

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De prendre acte du dépôt de l'état des revenus et des dépenses projetés à la fin de l'exercice et des états comparatifs des revenus et des dépenses réels au 31 mars 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.07 1163547006

CA16 19 0167

État du surplus de gestion - Exercice financier 2015

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

De prendre acte de l'état du surplus de gestion de 2015;

D'approuver la répartition du surplus conformément aux informations contenues au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.08 1163547007

CA16 19 0168

Reddition de comptes

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

De recevoir la liste des factures non associées à un bon de commande ainsi que la liste des bons de commande émis pour la période du 1^{er} avril au 30 avril 2016;

De recevoir la liste des virements de crédit effectués pour la période du 1^{er} avril au 30 avril 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.09 1163547008

CA16 19 0169

Journal des subventions

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'autoriser l'octroi des subventions prévues au Journal des subventions pour un montant total de 13 125 \$.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.10 1163479007

CA16 19 0170

Adoption du Règlement numéro 2404-22 modifiant le Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter le Règlement numéro 2404-22 modifiant le Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation aux fins de fixer les limites de vitesse sur le réseau routier de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1167122001

CA16 19 0171

Comité de circulation - Rencontre du 24 mars 2016 - Recommandations

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'approuver les recommandations formulées lors de la réunion du Comité de circulation tenue le 24 mars 2016 relatives à des décisions en matière de circulation et de stationnement sur le territoire de l'arrondissement, telles que décrites au sommaire décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1167122003

CA16 19 0172

Adoption du second projet de règlement numéro 2710-88 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage aux fins d'augmenter à huit le nombre de logements autorisés dans la zone M-403 et d'ajuster les normes touchant l'affichage des usages complémentaires, les terrasses sur toit, les bâtiments accessoires, les agrandissements, ainsi que d'autres dispositions liées à l'architecture et à l'implantation des bâtiments

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter le second projet de règlement numéro 2710-88 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage aux fins d'augmenter à huit le nombre de logements autorisés dans la zone M-403 et d'ajuster les normes touchant l'affichage des usages complémentaires, les terrasses sur toit, les bâtiments accessoires, les agrandissements, ainsi que d'autres dispositions liées à l'architecture et à l'implantation des bâtiments.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.03 1162614002

CA16 19 0173

Demande d'autorisation d'usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées - Immeuble situé au 2005, rue Saint-Antoine

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'approuver, en vertu du Règlement numéro RCA05-19010 relatif aux usages conditionnels, la demande d'usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées, pour le bâtiment situé au 2005, rue Saint-Antoine, aux conditions suivantes:

- qu'aucune ouverture donnant accès à l'espace bar de l'extérieur ne soit prévue;
- que les heures d'opération du bar soient les mêmes que celles des sessions de bingo, soit de 9 h à 22 h 30, du dimanche au jeudi, et de 9 h à 00 h 30, le vendredi et le samedi;
- qu'aucune terrasse extérieure ne soit aménagée;
- sont prohibés le bruit de cris, de clameurs, de chants, d'altercations et toute autre forme de tapage audible de l'extérieur ou d'un autre local;
- aucun système de sonorisation n'est autorisé à l'extérieur;
- la propreté autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement doit être maintenue;
- toutes les conditions émises par le rapport du SPVM doivent être respectées.

Le tout selon les documents soumis en date des 21 et 29 mars 2016.

Le manquement à l'une ou l'autre des présentes conditions entraînera une révocation du certificat d'occupation de l'établissement.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.04 1166470032

CA16 19 0174

Demande d'autorisation d'usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées - Immeuble situé aux 2490-2492, boulevard Saint-Joseph

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver, en vertu du Règlement numéro RCA05-19010 relatif aux usages conditionnels, la demande d'usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées, pour le bâtiment situé aux 2490-2492, boulevard Saint-Joseph, aux conditions suivantes:

- les terrasses extérieures doivent être fermées entre 23 h et 11 h du matin;
- sont prohibés le bruit de cris, de clameurs, de chants, d'altercations et toute autre forme de tapage audible de l'extérieur ou d'un autre local;
- aucun système de sonorisation n'est autorisé à l'extérieur;
- la propreté autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement doit être maintenue;
- toutes les conditions émises par le rapport du SPVM doivent être respectées.

Le tout selon les documents soumis en date des 16, 17 et 21 mars 2016.

Le manquement à l'une ou l'autre des présentes conditions entraînera une révocation du certificat d'occupation de l'établissement.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.05 1166470031

CA16 19 0175

Demande d'autorisation d'usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées - Immeuble situé au 625, 32e Avenue

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver, en vertu du Règlement numéro RCA05-19010 relatif aux usages conditionnels, la demande d'usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées, pour le bâtiment situé au 625, 32^e Avenue, aux conditions suivantes:

- seulement trois sections de bar de moins de 200 mètres carrés sont autorisées pour l'établissement;
- aucun permis de bar n'est autorisé pour les terrasses extérieures;
- sont prohibés le bruit de cris, de clameurs, de chants, d'altercations et toute autre forme de tapage audible de l'extérieur ou d'un autre local;
- aucun système de sonorisation n'est autorisé à l'extérieur;
- la propreté autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement doit être maintenue;
- toutes les conditions émises par le rapport du SPVM doivent être respectées.

Le tout selon les documents soumis en date du 15 janvier et du 21 mars 2016.

Le manquement à l'une ou l'autre des présentes conditions entraînera une révocation du certificat d'occupation de l'établissement.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.06 1166470030

CA16 19 0176

Demande de dérogation à l'interdiction de conversion des immeubles locatifs en copropriété divise - Immeuble situé aux 55-59, avenue Vincent

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver, pour l'immeuble situé aux 55-59, avenue Vincent, la demande de conversion d'un immeuble locatif en copropriété divise, cet immeuble répondant aux critères prévus au Règlement numéro RCA06-19016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.07 1166470023

CA16 19 0177

Contribution pour fins de parc - Immeuble situé aux 33-37, 7^e Avenue (lot numéro 2 135 246)

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'accepter la somme de 16 613,90 \$ à des fins de parc que le propriétaire du lot numéro 2 135 246 du cadastre du Québec, situé aux 33-37, 7^e Avenue, doit transmettre à la Ville conformément au Règlement numéro 07-012 relatif à la cession de terrains pour l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs, de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.08 1166470034

CA16 19 0178

Contribution pour fins de parc – Immeuble situé aux 2035-2045, rue Notre-Dame (lot numéro 5 387 050)

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'accepter la somme de 27 861,50 \$ à des fins de parc que le propriétaire du lot numéro 5 387 050 du cadastre du Québec, situé aux 2035-2045, rue Notre-Dame, doit transmettre à la Ville conformément au Règlement numéro 07-012 relatif à la cession de terrains pour l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs, de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.09 1166470033

CA16 19 0179

Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 2100, rue Norman

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver la demande de dérogation mineure au Règlement numéro 2710 sur le zonage pour l'immeuble situé au 2100, rue Norman, ayant pour effet :

- De permettre l'installation de trois enseignes en façade avant du bâtiment, et ce, bien que le règlement ne permette que deux enseignes en façade avant pour les établissements industriels;
- De permettre qu'une enseigne en lettres détachées apposée à plat sur le bâtiment comporte quatre sigles dépassant par le bas la dimension verticale permise pour le texte, et ce, bien que le règlement stipule qu'un seul sigle peut dépasser par le bas la dimension verticale permise pour le texte.

Le tout selon les documents soumis en date du 1^{er} mars 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1166470022

CA16 19 0180

Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 2300, rue Victoria

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver la demande de dérogation mineure au Règlement numéro 2710 sur le zonage pour l'immeuble situé au 2300, rue Victoria, ayant pour effet :

- De permettre qu'un établissement commercial dispose de dix cases de stationnement de moins que ce qui est stipulé au règlement, et ce, à condition qu'au moins dix places de stationnement pour vélos soient installées sur le terrain.

Le tout selon les documents soumis en date des 4, 5 et 7 avril 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1166470029

CA16 19 0181

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé au 3340, rue Victoria

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement de l'ensemble des balcons pour l'immeuble situé au 3340, rue Victoria;

Le tout selon les documents soumis en date du 21 mars 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1166470027

CA16 19 0182

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeuble situé au 1950, 46^e Avenue

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la transformation des façades avant et latérale droite pour le bâtiment industriel situé au 1950, 46^e Avenue;

Le tout selon les documents soumis en date des 23 et 30 mars 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1166470025

CA16 19 0183

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Immeubles situés aux 692-696, 10^e Avenue

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Maja Vodanovic

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement du revêtement extérieur en acrylique qui était initialement prévu, par du fibrociment, pour les immeubles situés aux 692-696, 10^e Avenue;

Le tout selon les documents soumis en date du 29 mars 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1166470026

CA16 19 0184

Entente entre l'arrondissement de Lachine et l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Prêt de service d'une ressource en développement économique - Approbation et autorisation de signature

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'offrir à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, le prêt de services à mi-temps d'une ressource en développement économique pour une durée d'un an;

D'approuver le projet d'entente à cet effet et en autoriser la signature par le directeur d'arrondissement.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1161991013

CA16 19 0185

Mouvement de personnel - Liste

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De recevoir la liste de mouvement de personnel telle que soumise, le tout conformément au Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés et ses amendements.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.02 1162343006

Période de questions des membres du conseil

70.02

Période de questions du public

70.03

Et la séance est levée à 22 h 03.

Claude Dauphin
Maire d'arrondissement

Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par le maire de l'arrondissement.

Claude Dauphin
Maire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 juin 2016.